

S I V O M

S Y N D I C A T
I N T E R C O M M U N A L
A V O C A T I O N
M U L T I P L E

JOURNAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

EDITO

CIRCULER EN SECURITÉ

Depuis quelques mois, de nombreux chantiers de voirie ont été lancés dans l'agglomération. Sur plusieurs grands axes, de nouveaux carrefours ont été aménagés, d'autres le seront dans les prochaines semaines. Il s'agit pour le SIVOM de mieux réfléchir à la desserte de l'agglomération en créant des aménagements qui facilitent la circulation, toujours difficile dans les grandes villes, mais qui sécurisent surtout les automobilistes. Nos routes connaissent, hélas comme partout ailleurs, de trop nombreux accidents et de trop nombreux tués. Il faut refuser cette fatalité, en faisant disparaître les "points noirs", en créant des carrefours plus sûrs mais aussi en agissant sur le comportement des automobilistes pour qu'ils circulent moins vite en respectant les autres usagers de la route. C'est le sens de notre politique où chacun doit avoir sa place : piétons, cyclistes ou automobilistes. Il nous faut aussi développer les transports en commun - nous y travaillons avec un projet de tramway - ou dévier la circulation pour éviter le centre. C'est le sens de notre projet de création deux nouveaux ponts sur la Loire.

Grâce à cette politique on pourra, demain, mieux circuler dans l'agglomération orléanaise et avec moins de danger.

Jean-Pierre SUEUR
Secrétaire d'Etat
Président du SIVOM

UN CENTRE DE FORMATION EXEMPLAIRE

Installé dans l'ancienne chocolaterie de la rue du Bourdon Blanc, le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du SIVOM a ouvert ses portes début septembre dans la zone du Champ Chardon au sein de la "Cité des Métiers". Cette cité unique en France regroupe trois CFA : celui du Sivom, celui du bâtiment et celui de la pharmacie avec des locaux d'hébergement communs et plus tard des équipements sportifs communs.

Avec près de 600 élèves, le centre du SIVOM est l'un des pivots de cette cité. Ce CFA regroupe en effet des apprentis (dans les sections vente, électrotechnique, électroménager-son et ébénisterie) qui préparent des formations allant du CAP au bac professionnel, mais aussi des pré-apprentis et des adultes dans le cadre de cours de promotion sociale.

Grâce à ces nouveaux locaux (qui de l'avis de tous représentent une véritable réussite architecturale) le SIVOM dispose désormais des moyens pour faire de la formation des jeunes une de ses toutes premières priorités. C'était d'ailleurs le sens de la présence, pour l'inauguration du CFA, de Martine Aubry, ministre du travail et de la formation professionnelle, aux côtés de Jean-Pierre Sueur, président du SIVOM et secrétaire d'Etat aux Collectivités locales, de Maurice Dousset, président du Conseil régional et d'Hubert Blanc préfet de région. Ce transfert du CFA est en effet la résultante d'une véritable politique de partenariat financier entre la Région, le SIVOM et l'Etat, politique qui réaffirme que la formation professionnelle est l'une des clés du développement économique.



Martine Aubry et Jean-Pierre Sueur inaugurent le CFA